

L'Agora s'engage

Découvrez notre politique de développement durable



AGORA
agoradanse.com

Politique de développement durable de l'Agora de la danse

Préambule

Convaincue que les artistes et travailleur(euse)s culturels sont des agents de changement positifs dans la transition écologique, l'Agora de la danse est fière de se doter d'une politique pour stimuler ses connaissances et ses actions en développement durable. Elle souhaite ainsi inspirer les membres de son personnel, les artistes, les partenaires culturels et les citoyen(ne)s à adopter des comportements écoresponsables afin de réduire les impacts négatifs sur l'environnement et de reconnaître l'apport du secteur culturel dans cette transition.

Mission

Depuis près de 35 ans, le cœur de notre mission est de soutenir la création en danse contemporaine et d'être un point de rencontre nécessaire entre des œuvres, des artistes et des publics.

La création chorégraphique est une expression culturelle qui contribue au développement durable, en créant du lien social et en rapprochant les citoyens et citoyennes de leur nature première : le corps. Notre mission prend donc un sens encore plus profond dans le contexte actuel.

Vision

L'Agora de la danse mise sur le pouvoir de cohésion sociale, d'affirmation collective québécoise et d'éveil des consciences de la culture, plus spécifiquement de l'art vivant de la danse. Sa programmation d'activités et de spectacles reflète différents langages du corps, afin de sensibiliser des publics variés à l'importance de la créativité et de l'ouverture d'esprit, dans un monde en transformation. Par sa culture de travail et ses soutiens en résidence artistique à géométrie variable (recherche chorégraphique et technique), l'Agora cultive des relations équitables et durables, qui aident à consolider les carrières des artistes et des travailleur(euse)s culturels.

Valeurs

Les valeurs qui guident nos actions sont :

- La créativité, important levier de changement dans la transition en cours ;
- L'équité, l'un des principes au cœur du développement durable ;
- L'hospitalité, pour un accueil bienveillant et respectueux des publics et des artistes, dans un geste d'ouverture à l'autre ;
- La rigueur, basée autant sur l'excellence artistique que sur la singularité de l'expérience du spectateur et de la spectatrice.

Champ d'application

Cette première politique s'applique à l'ensemble des activités de l'Agora de la danse. Elle s'adresse en priorité aux membres de son personnel, à ses administrateur(trices)s, à ses bénévoles, aux artistes qu'elle accueille et aux publics qui la fréquentent. Elle vise aussi à engager les autres parties prenantes

(gouvernements, fournisseurs) dans la grande marche collective vers l'écoresponsabilité. Elle fera l'objet d'une révision périodique aux deux ans.

Objectif

La politique 2024-2028 de l'Agora de la danse vise d'abord à mieux comprendre les ramifications multiples du développement durable et notamment à faire valoir sa dimension culturelle. Elle déploie une vision forte de la durabilité au sein de notre organisation, auprès des publics et à l'échelle du milieu culturel. Elle propose une stratégie d'engagement écoresponsable qui nous est propre et qui rejaillit sur l'ensemble du milieu du spectacle vivant. En formalisant les pratiques écoresponsables déjà acquises et en planifiant les nouveaux gestes à poser, nous souhaitons réduire les impacts négatifs sur l'environnement et augmenter les impacts positifs de l'Agora de la danse dans les sphères culturelles, économiques et sociales.

La stratégie de l'Agora de la danse se déploie selon les axes d'intervention suivants.

CULTURE : Valoriser l'expression culturelle et la créativité chorégraphique comme moteurs de l'écocitoyenneté québécoise

- Protéger et mettre en valeur les richesses culturelles de la danse en présentant une variété de créations chorégraphiques, en majorité québécoises, portées par des artistes engagé(e)s dans une démarche à long terme.
- Soutenir les artistes, incluant la relève, par des résidences qui favorisent la recherche et la création, dans des conditions d'accueil écoresponsables.
- Favoriser l'accès à la culture et à la danse à tous les citoyens et citoyennes du grand Montréal, incluant les plus jeunes, en collaboration avec des partenaires de différents milieux.
- Cultiver la rencontre et le transfert de connaissances entre les publics, les artistes et leurs œuvres, grâce à des initiatives de médiation culturelle.
- Améliorer les processus visant l'équité et l'inclusion des publics plus vulnérables et des artistes autochtones et issu(e)s de la diversité.
- Valoriser la langue française dans nos activités
- Favoriser l'équité dans l'attribution des projets et des conditions d'accueil.

ENGAGEMENT SOCIAL : Renforcer l'engagement social des membres de son personnel, des artistes et des publics afin qu'ils soient des acteur(trice)s de changement dans la transition écologique

- Contribuer à la mise à niveau salariale du secteur culturel afin de combler l'écart cumulé historiquement par rapport aux autres secteurs d'activité et d'assurer la pérennité de la culture au Québec.
- Assurer un milieu de travail favorisant l'épanouissement des membres de son personnel et des artistes accueilli(e)s.
- Mettre en œuvre des pratiques organisationnelles qui encouragent le développement des compétences des membres du personnel.
- Favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion des publics et des artistes.

ENVIRONNEMENT : Adopter et valoriser les comportements écoresponsables dans une perspective de réduction des impacts négatifs sur l'environnement

- Encourager et faciliter des modes de déplacements durables.
- Favoriser et sensibiliser les parties prenantes à des pratiques écoresponsables dans l'achat, la gestion, la consommation des ressources et dans la tenue de nos activités et événements.
- Améliorer la gestion des matières résiduelles dans nos différents secteurs d'activités (accueil des publics, administration, accueil des artistes).
- Se concerter avec les autres copropriétaires du Wilder Espace danse afin de mettre en place des mécanismes d'évaluation de la consommation en eau, de la gestion des matières résiduelles et des émissions de G.E.S. et d'établir de premières cibles de réduction à l'échelle de l'édifice.

GOVERNANCE : Participer aux initiatives innovantes et concertées visant l'amélioration continue de nos pratiques écoresponsables.

- Faire percoler la vision du développement durable dans nos différents programmes, activités et modes de fonctionnement.
- Initier et entretenir un leadership collaboratif à l'échelle de la copropriété du Wilder Espace danse en matière de développement durable
- Favoriser la concertation, la coopération et le partenariat pour atteindre les objectifs de réduction des impacts négatifs sur l'environnement dans le domaine culturel
- Assurer la coordination des achats d'équipements majeurs avec les différents partenaires afin de prendre des décisions inclusives et écoresponsables

- Communiquer les progrès et les engagements de l'Agora de la danse auprès de ses parties prenantes
- Sonder nos parties prenantes pour définir de manière inclusive les défis et enjeux du développement durable 2040